

Résumé des résultats du sondage d'opinion sur la hauteur du mur-écran situé à l'arrière du Loblaws

54 lettres ont été envoyées

37 personnes ont répondu

1 seule personne n'était pas satisfaite et a formulé le commentaire suivant :

- Trop de bruit, les camions laissent les moteurs tourner longtemps sur place. Mon condo étant en face au deuxième, je vois tous les camions. Une plaque de ciment supplémentaire serait suffisante pour atténuer cet effet. Merci de lire mon mot.

Voici les autres commentaires :

- Je demande de maintenir le mur à 8 pieds et de couper les poteaux qui dépasse le mur.
- Maintenir la hauteur à 8 pieds.
- Couper les poteaux à 8 pieds aussi.
- En effet, nous sommes situés juste en face et le bruit est très restreint. Nous n'entendons donc presque pas les camions qui livrent leurs marchandises.
- Même on pourrait monter, les quatre sections plus haut du côté entrepôt pas plus, d'après moi en fermant ces quatre sections, il n'y aurait plus de bruit du tout. Merci de votre collaboration.
- Siamo soddisfato della altezza attuale. Grazie.
- J'étais en vacance pour un mois.

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES—MONTRÉAL-EST

11370, Notre-Dame
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Division urbanisme, permis et inspections
Téléphone : (514) 868-4326 Télécopieur : (514) 868-4340

Le 21 octobre 2003

Madame
, rue
apt.
Montréal (Québec)
H1E

Objet : Sondage d'opinion sur le mur-écran à l'arrière du Loblaws

Madame,

La présente est pour vous inviter à nous faire part de votre satisfaction quant à la mesure transitoire mise en place à l'automne 2002 concernant la hauteur du mur-écran à l'arrière du Loblaws. À la demande des résidents et pour une période d'essai d'un an, l'installation s'est faite à une hauteur de 8 pieds au lieu d'une hauteur réglementaire de 21 pieds. Nous sommes donc à l'échéance de cette période d'essai et votre opinion est toujours importante pour l'arrondissement. En effet, selon le résultat de ce sondage d'opinion, des mesures subséquentes pourraient être prises afin de régulariser la situation réglementaire.

Nous comptons sur votre collaboration afin de compléter **d'ici 10 jours** le sondage et de le retourner dans l'enveloppe préaffranchie ci-jointe.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous joindre au 872-4326. Nous vous rappelons que votre opinion est importante pour les étapes subséquentes.

Veuillez agréer, Madame, mes meilleures salutations.

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises,

Sabin Tremblay
Conseiller en aménagement

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES—MONTRÉAL-EST

11370, Notre-Dame
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Division urbanisme, permis et inspections
Téléphone : (514) 868-4326 Télécopieur : (514) 868-4340

**Sondage d'opinion sur la
hauteur du mur-écran situé à l'arrière du Loblaws**

Veillez compléter ce sondage d'opinion et le retourner dans l'enveloppe préaffranchie prévue à cet effet.

- Je suis satisfait (e)** de la mesure transitoire, c'est-à-dire maintenir la hauteur existante du mur-écran à 8 pieds.

- Je ne suis pas satisfait (e)** de la mesure transitoire pour les raisons suivantes :
